

FICHE THEMATIQUE

LE FRANÇAIS SUR OBJECTIF SPECIFIQUE (FOS)

Mots-clés : nouveaux publics, objectif spécifique, recueil de données, données authentiques, besoins, conception, discours spécialisés, demande précise, priorités linguistiques, mise en réseau, équipe pédagogique, statut d'enseignant – concepteur.

Méthodologie du français sur objectif spécifique

L'appellation « *français sur objectif spécifique* » désigne la démarche méthodologique consistant à bâtir un programme de formation sur les besoins d'un public donné, dont l'objectif est précis et spécifique. Ce public est homogène par son appartenance à un organisme particulier et par son objectif de formation lié étroitement à la conduite d'un projet à court – moyen terme dont le caractère d'urgence est avéré.

La démarche FOS comporte cinq étapes qui précèdent le cours lui-même et constituent un processus assez long dont le suivi contribue à la réussite du programme :

1. Identification de la demande
2. Analyse des besoins
3. Recueil des données sur le terrain
4. Analyse et traitement des données
5. Elaboration des activités pédagogiques.

① La première étape est celle qui permet de repérer à quel type de situation d'enseignement l'enseignant est confronté et s'il faudra mettre en place un programme de FOS ou un programme plus large du type du français de spécialité.

Il s'agit de l'identification et de l'étude de la demande de formation exprimée par l'organisme commanditaire qui sollicite l'institution d'enseignement afin qu'elle assure une formation linguistique à un public particulier, avec un objectif précis de formation, assorti de contraintes de durée, d'horaires, voire de coût ou de conditions matérielles.

② Dans un deuxième temps, le centre prestataire de la formation réalise avec l'enseignant en charge de ce cours **une analyse des besoins** au cours de laquelle il tentera de déterminer les besoins de formation à partir du recensement et de l'étude des situations de communication auxquelles seront confrontés les apprenants à l'issue de la formation. L'enseignant met ainsi en évidence les connaissances et les savoir-faire langagiers qu'ils auront à acquérir durant la formation.

Cette analyse des besoins est évolutive : elle part des hypothèses formulées par l'enseignant au moment de la demande sur la base des informations fournies par l'organisme et de la propre expérience du formateur, puis elle s'affine au fur et à mesure que le concepteur a pris des contacts avec le milieu concerné et découvre les situations visées.

③ La troisième étape est la plus importante. Elle constitue l'étape charnière qui caractérise la méthodologie FOS par rapport à une démarche de FLE classique car elle permet la sélection des documents authentiques qui serviront de supports pédagogiques.

La collecte des données permet à l'enseignant- concepteur de construire son programme en entrant en contact avec les principaux acteurs du secteur professionnel ou universitaire concerné. Il devra enrichir sa documentation en recueillant des informations, des discours spécifiques à ce domaine et aux situations de communication visées. Il devra récolter des documents écrits (lettres, notes, rapports...) et enregistrer des entretiens oraux (dialogues en situation professionnelle, réunions...).

④ Ces données réellement authentiques vont prendre des formes très diverses et constituent un type de discours inhabituel pour l'enseignant. Il devra donc les analyser dans une double perspective : vérifier, confirmer ou infirmer les hypothèses qu'il a formulées lors de l'étape d'analyse des besoins et étudier les caractéristiques linguistiques et discursives de ces différents discours afin d'en dégager les pistes d'enseignement prioritaires pour son programme. Cette quatrième étape est **l'analyse des données** recueillies.

⑤ **L'élaboration didactique** constitue la cinquième étape de la démarche. Il s'agit pour l'enseignant – concepteur de construire les activités pédagogiques en intégrant à son programme les données collectées et analysées. Il aura préalablement sélectionné les situations de communication à privilégier en fonction des besoins spécifiques de son public et il devra repérer, au sein de ces situations, les aspects culturels à étudier et les savoir-faire langagiers à faire acquérir par les différentes activités d'enseignement.

La phase préparatoire composée de ces cinq étapes demande ainsi le plus gros investissement en temps et en travail à réaliser **avant le début** de la formation.

Modèles de bonne pratique

Deux cas de figures sont à prendre en considération afin de déterminer un modèle de bonnes pratiques : celui des établissements à autonomie financière, les EAF (type Alliance, Institut...), et celui de la coopération linguistique institutionnelle au sein des services de coopération et d'action culturelle (SCAC).

1. Le cas des EAF

Comme nous l'avons vu, la démarche FOS suppose un investissement important de la part du professeur de français qui ne saurait plus être considéré par les Alliances et Instituts comme un simple enseignant de FLE mais dont le statut doit être révisé en tenant compte de sa fonction de concepteur de programme. Sa rémunération et son temps de préparation doivent être revus à la hausse par les centres de langue qui doivent aussi mettre en place un véritable dispositif de conception de formations spécialisées pour les entreprises et les institutions.

Si l'investissement peut sembler considérable, les profits sont à la hauteur s'agissant de travailler avec les entreprises. Les cours ne seront pas bien sûr facturés au même prix que pour les particuliers.

Un modèle de bonne pratique en matière de prise en compte des demandes précises du monde professionnel passe par la mise en place d'une structure dont les caractéristiques sont les suivantes :

- ➔ affectation d'une équipe de professeurs de FLE formés en FOS ;
- ➔ matériel multimédia dédié à la Formation à distance (FOAD) et à l'accès à des ressources pédagogiques en ligne pour les enseignants ;
- ➔ banque de ressources pédagogiques avec des dossiers de cours réalisés par les professeurs qui mutualisent leur contenu de cours ;
- ➔ banque de données authentiques classées par secteur professionnel ;

- ➔ mise en place d'une grille de rémunération distincte pour les enseignants de FOS et mise en place de réunions pédagogiques régulières associant parfois des experts de certains domaines ciblés ;
- ➔ engagement du directeur des cours ou responsable – coordinateur pédagogique de prendre les contacts avec le milieu professionnel concerné, afin aussi d'obtenir les autorisations nécessaires pour l'analyse des besoins et le recueil des données.

Parmi les modèles de bonnes pratiques, nous pouvons citer la mise en place de structures de ce type notamment dans un Institut français du Maghreb où un service de coopération linguistique avec plateforme multimédia a été mis en place et où une équipe de professeurs formés en FOS travaille à la conception de programme FOS pour les entreprises ou les administrations : ministère de la justice, grande distribution, école supérieure de télécommunications, service de santé des armées...

Un exemple : la demande de formation du service de santé des armées

Cet institut français a reçu en 2004, de la part du service de santé des armées une demande précise de formation en français dont la prise en compte a suivi le protocole suivant :

- ▶ Première prise de contact du général dirigeant le service de santé des armées avec la direction de l'institut (visite à l'institut). La demande est formulée sans précision : besoin de maîtriser le français pour une partie du personnel en contact avec les médecins militaires. Des cours de français existent mais ne semblent pas adaptés aux besoins de l'institution.
- ▶ Réunion de travail sur place avec le général et ses collaborateurs, avec le directeur des cours et l'ACPF de l'institut :
 - identification de la demande, précisions apportées par l'institution : la formation concerne seulement les secrétaires médicaux en contact avec

les médecins à l'hôpital militaire. La communication est en français, le niveau de langue est insuffisant.

- mise en place d'un échéancier de la formation incluant le temps de préparation : le service de santé devra fournir les documents authentiques en français auxquels ont accès les futurs apprenants et autoriser les professeurs de français de l'institut à aller à l'hôpital militaire recueillir les données, interroger secrétaires et médecins, et enregistrer certains dialogues.
- ▶ Réunion de travail à l'institut avec le directeur des cours, les professeurs de la cellule FOS et le coordinateur pédagogique :
 - détermination de l'échéancier des opérations, mise en place des outils d'analyse des besoins et du recueil des données sur place, état des lieux des ressources pédagogiques : ouvrages, sites Internet...
- ▶ Visites de 3 professeurs de l'institut à l'hôpital militaire, analyse des besoins et recueil des données.
- ▶ Réunions pédagogiques sur temps de travail des professeurs à l'institut pour :
 - analyser les données recueillies lors de la visite ainsi que les documents écrits en français (formulaires, ordonnances, règlements, pages d'agendas...) fournis par l'institution ;
 - établir une progression et élaborer les activités pédagogiques à partir de ces données, complétées par les ressources propres de l'institut français.
- ▶ Réunion au service de santé des armées avec le directeur des cours et les professeurs pour présenter et faire valider le programme : 3 groupes de niveaux réunissant les secrétaires médicaux sont constitués, les dates, les salles et le matériel requis sont déterminés à cette occasion.

Nous pouvons déduire de ce cas réel les principes suivants :

- ➔ les conditions d'efficacité dans la réponse à une demande aussi précise de formation dépendent dans une large mesure de la mise en place d'une véritable « cellule FOS » ;
- ➔ cette cellule est constituée d'enseignants formés à cette approche méthodologique et disposant du statut et des moyens permettant un réel travail d'analyse de besoins et de conception de ressources pédagogiques, sous la supervision du directeur des cours et/ou de l'ACPF si ce dernier est affecté à l'institut.

2. Le contexte institutionnel de la coopération éducative et linguistique

L'attaché de coopération éducative (ACE) ou de coopération pour le français (ACPF) peut aussi être confronté, lors de ses différents contacts avec les structures éducatives officielles, à des demandes de formation ou de conception de programmes pédagogiques correspondant à des problématiques précises liées à la structure du système éducatif local. Il ne dispose pas nécessairement d'une « cellule FOS » implantée dans un EAF et il n'inscrit pas non plus son action dans la logique marchande de services qui est celle d'un EAF.

Il devra construire avec ses partenaires locaux un dispositif au sein duquel des centres de ressources sur place et en France seront impliqués.

Parmi les situations possibles de recours à la démarche FOS dans le cadre de la coopération éducative, nous pouvons évoquer ici **la coopération universitaire dans le cadre de la langue d'enseignement quand une partie des études supérieures sont assurées en français** (cas du Maghreb et de certains pays du Moyen Orient).

En effet depuis quelques années les ACPF de ces pays ont été confrontés à des demandes de la part des universités locales et des autorités de l'enseignement supérieur, dans le cadre de réformes institutionnelles engagées, visant à améliorer le niveau de français nécessaire pour

suivre efficacement les cours des disciplines non linguistiques dans les facultés de sciences, d'économie, de droit...

Une refonte des cours de français à l'université a ainsi été programmée dans un pays du Maghreb.

La démarche engagée alors par l'ACPF relève ici du FOS appliqué au contexte de la langue d'enseignement à l'université :

- ▶ Réunions consacrées à la clarification de la demande des universités, à la mise en place d'un échéancier sur 3 ans et à l'identification des partenaires locaux (instituts ou Alliances, filières francophones...) et en France (universités partenaires, centres de formation...);
- ▶ Analyse des besoins réalisées par des enseignants de français identifiés et formés, issus des départements de français des universités ou de l'Institut ou Alliance : enquêtes et questionnaires auprès des enseignants des filières concernées et des doyens de facultés ;
- ▶ Mise en place d'un groupe d'étudiants de 3^{ème} cycle de français devant axer leur mémoire de recherche ou de stage sur cette problématique sous la direction des professeurs de français impliqués dans le projet. Ces étudiants devant recueillir les données authentiques dans les classes : enregistrements des cours magistraux de sciences, droit, économie, donnés en français, recueil des textes écrits (prises de notes des étudiants, photocopiés de cours...).
- ▶ Sollicitation du président de l'université par le service culturel pour obtenir les autorisations nécessaires.
- ▶ Mobilisation d'un ou plusieurs étudiants français en stage long de FLE, de préférence issus d'une université française partenaire (l'université de Lyon 2 par exemple travaille sur la problématique de la langue d'enseignement universitaire). Cet étudiant de master 2^{ème} année rejoint le groupe d'étudiants locaux et contribue au recueil puis à l'analyse des différents documents recueillis.

NumériFOS

- ▶ Mise en place par l'ACPF de quelques missions d'universitaires français spécialistes de FOS appliqué à ce contexte universitaire, dans le cadre d'une convention de partenariat à signer avec les universités locales concernées.
- ▶ Analyse des données et élaboration de programmes de formation à partir de ces données. Deux types de programmes sont ainsi établis :
 - Une formation présentielle au sein des différentes facultés portant sur les compétences de communication en français, transversales aux disciplines universitaires : compréhension de cours magistraux, prises de notes...
 - Une formation distancielle en langue de spécialité par discipline.

Bibliographie

► Ouvrages essentiels de référence :

Berchoud M.-J. et Rolland D., « Français sur objectifs spécifiques : de la langue aux métiers », numéro spécial du Français dans le monde, Recherches et Application, Paris, janvier 2004.

Cet ouvrage donne un panorama très complet des applications possibles d'un enseignement du français sur objectifs spécifiques à l'étranger et même en France. Il rappelle aussi l'évolution de la notion de FOS.

Eurin S. et Henao M., *Pratiques du français scientifique*, Hachette/Aupelf, 1992.

Le premier ouvrage vraiment consacré aux caractéristiques du discours scientifique avec de nombreux exemples d'activités pédagogiques. Une vraie référence.

Mangiante J.-M. et Parpette C. : *Le Français sur Objectif Spécifique*, Hachette FLE, nouvelle collection f, 2004.

Ouvrage de référence distinguant pour la première fois FOS et français de spécialité. Cet ouvrage dégage les étapes de la démarche-type du FOS à partir de nombreux cas de formations linguistiques vécues par les auteurs.

Carras, C., Kohler, P., Sjlilagi, E., Tolas, J., 2007, *Le français sur objectifs spécifiques et la classe de langue*, CLE International (bon ouvrage introductif).

Mourlhon-Dallies, F., 2008, *Enseigner une langue à des fins professionnelles*, Paris, Didier.

► A consulter également :

Beacco J.-C. et Lehmann (eds), « Publics spécifiques et communication spécialisée », numéro spécial du *Français dans le monde*, Recherches et Applications, Paris, septembre 1990.

Ouvrage un peu ancien mais qui constitue encore une référence intéressante.

Challe O., *Enseigner le français de spécialité*, Paris, Economica, 2004.

Cet ouvrage est très intéressant en particulier pour cerner les caractéristiques culturelles de la communication professionnelle.

Lehmann D., *Objectifs spécifiques en langue étrangère*, Paris, Hachette, 1993.

Ouvrage un peu ancien mais intéressant pour cerner la notion de besoins et de « nouveaux publics ».

Lerat P. : *Les langues spécialisées*, PUF, 1995.

Cet ouvrage permet de mieux comprendre la distinction entre langue et discours de spécialité ainsi que celle entre langue et terminologie.

Mangiante J.-M, janvier 2004, « Le français du tourisme : guides de voyage et élaboration d'un imaginaire attractif », dans *le français dans le monde*, collection Recherches et Applications, *Français sur objectifs spécifiques : de la langue aux métiers*.

L'article permet de cerner la façon dont certains documents promotionnels du domaine touristiques sont conçus, à partir de discours littéraires.

Sitographie

Site du Français des Affaires et des Professions de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCI Paris Île-de-France) : une présentation des examens de français de spécialité proposés par la CCI Paris Île-de-France mais aussi des exercices et des ressources en lignes pour apprenants et enseignants.

<http://www.francais.cci-paris-idf.fr>

Site d'information de Thierry Lebeaupin : autour du français du droit, de l'économie, des affaires, de la médecine, des sciences, des services (hôtellerie, tourisme, transports) et des techniques.

<http://perso.wanadoo.fr/fle-sitographie/menu.html>

Le portail EduFLE.net : propose une rubrique consacrée au français des affaires, du tourisme, juridique, français de spécialité. Il y recense des sites ainsi que des articles sur les simulations globales liées au français sur objectifs spécifiques : "Implanter un hôtel au Sénégal" et "Correspondance commerciale".

<http://www.edufle.net/rubrique40.html>

Le Dictionnaire d'**apprentissage du français des affaires** : il s'agit du dictionnaire de référence en la matière. Il s'adresse à la fois aux francophones qui désirent comprendre davantage le monde des affaires, aux apprenants de niveau intermédiaire ou avancé en français des affaires, aux professeurs, aux traducteurs et interprètes et à tous ceux qui sont en contact quotidien avec le français des affaires.

<http://www.projetdafa.net>

Document annexe

Exemple d'outils d'analyse de besoins et de recueil de données, réalisés avec des étudiants de Master 2^{ème} année et utilisés dans le cadre de la conception de programmes FOS à l'étranger.

Proposition de grille d'observation pour l'analyse de besoins selon le secteur d'activité

PRESENTATION DU SECTEUR D'ACTIVITE	
Profil du secteur d'activité par rapport à des critères qualitatifs et quantitatifs (principales caractéristiques du secteur d'activité) : organisation du travail, gestion du temps...	
DOMAINES DU SECTEUR D'ACTIVITE	
Identification des différentes fonctions (brèves descriptions)	
Identification des tâches/travaux à mener, réaliser (nature des tâches et des missions confiées)	
Identification des situations professionnelles (situations de travail mises en œuvre)	
Identification des responsabilités assumées	
Identification du degré d'autonomie	
Identification du matériel (outils à utiliser, documents à créer...)	

DOMAINES DE LA LANGUE ET COMMUNICATION	
1. La communication professionnelle	
Variété des situations de communication professionnelle (identifier les caractéristiques pour chaque situation) : <ol style="list-style-type: none"> 1. communication interne et externe 2. communication interpersonnelle et de groupe 3. communication homme/machine 	
Caractéristiques de la communication orale et non-verbale : types d'échanges/de discussions, fréquence des échanges, avec quelles personnes, dans quelles situations, sur quels sujets...	
Caractéristiques de la communication écrite : types d'écrit (documents à lire, écrire, produire... tableaux, graphiques...)	
2. La langue	
Vocabulaire spécifique/technique, «jargon du métier» (lexique relatif au secteur d'activité)	
Registre de langue utilisé	
Syntaxe : structures utilisées. . .	
Verbes utilisés, formes verbales, temps verbaux...	
Utilisation d'abréviations, de sigles, de symboles ...	

Domaines des compétences professionnelles selon les activités et les tâches demandées

1. Connaissances professionnelles

Savoirs formalisés (connaissances et techniques nécessaires à l'exercice de l'activité)

2. Pratiques professionnelles

Savoirs de l'action (expérience et savoir-faire témoignant de la maîtrise de l'action)

3. Attitudes professionnelles/comportement

Savoir-être

4. Compétences transversales

Utiliser les outils liés aux technologies d'information et de communication (outils de production, de transmission, de communication)

Questionnaire d'entretien avec l'agent qui sera observé

I. En quoi consiste précisément votre métier ? (présentation en quelques lignes)

- ➔ La nature du travail (Essayez de définir le travail qu'il faut effectuer dans le cadre de ce métier)
 - Quelles sont les activités que vous exercez ?
 - Quelles sont les tâches que vous effectuez ?
 - Quelles sont les responsabilités liées à votre métier ?

→ Les conditions de travail

- Quel est le lieu de votre travail ? Dans quels endroits se déroulent les activités à exercer ?
- Est-ce que votre métier suppose des déplacements ?
- Si oui, où et dans quelles conditions (fréquence : sont-ils nombreux) ?
- Quels sont les horaires de travail ?
- Vous travaillez seul ou en équipe ?
- Dans le cas où vous travaillez en équipe, avec combien de personnes, qui sont ces personnes, que font-elles ?
- Quelles sont les relations de travail et l'ambiance ?
- Quels sont les différents niveaux hiérarchiques ?
- Votre métier comporte t-il des risques particuliers? Si oui, lesquels ?

II. Quelles sont les compétences nécessaires pour exercer ce métier ?

→ Les qualités nécessaires:

- D'après vous, quelles sont les aptitudes physiques requises ?
- Quelles sont les capacités intellectuelles requises ?
- Quels sont les traits de caractère les mieux adaptés à cette profession ?
- Y a-t-il des exigences particulières ?

.....

Glossaire

Besoins : ensemble des carences linguistiques, pragmatiques, communicatives, ressenties par un apprenant volontaire et qui sont nécessaires à l'accomplissement de son objectif de formation. L'analyse des besoins, au sein de la démarche FOS consiste à inventorier l'ensemble des situations de communication qu'aura à vivre l'apprenant à l'issue de sa formation et à en détailler les actes langagiers nécessaires pour les affronter.

Cellule ou équipe FOS : équipe pédagogique constituée au sein d'un EAF (Institut ou Alliance) et composée de professeurs de langue formés en FOS et coordonnés par un responsable pédagogique. La cellule FOS est chargée de travailler en équipe pour concevoir les programmes de formation en suivant les étapes de la démarche, en l'adaptant au besoin, en mutualisant les ressources et les compétences de l'établissement, en se constituant progressivement une banque de ressources pédagogiques et des relais possibles dans le pays, la région ou en France pour faciliter les recueils éventuels de données.

Demande précise : Une demande précise de formation concerne un public d'apprenants, homogène dans son objectif de formation et son appartenance à une institution et un domaine de spécialité. Il s'agit d'une demande de formation pour réaliser un projet de communication requérant des usages spécialisés de la langue, bien identifié et ciblé sur un certain nombre de situations connues. Le caractère d'urgence de la formation est souvent associé à de telles demandes de formation. C'est le point de départ de la démarche FOS.

Discours spécialisés : Alors que le texte renvoie à la forme « matérielle » d'un ensemble d'énoncés (roman, poème, article, extraits...), le discours associe le texte et son contexte (environnement, situation de communication, textes antérieurs, parallèles et postérieurs...). Les discours spécialisés renvoient au contexte particulier du monde professionnel ou

universitaire dans leur aspects linguistiques (lexique et syntaxe privilégiés, types et fonctionnements récurrents...) mais aussi culturels et pragmatiques (savoir-faire).

Enseignant – concepteur : statut d'un enseignant de FOS qui construit son programme de formation linguistique, « sur mesure », en fonction de sa connaissance fine de son public particulier d'apprenants, en tenant compte des contraintes de leur institution de rattachement et en suivant la démarche FOS. Ce temps de conception est sans commune mesure avec la simple préparation d'un cours à partir d'un manuel ou de documents authentiques. Il doit être pris en considération par l'employeur de l'enseignant.

Objectif spécifique : but final homogène d'un groupe d'apprenants issu de la même institution et qui demande une formation en français afin de réaliser un projet précis requérant un usage du français appliqué à des situations de communication spécialisée.

Recueil de données authentiques : étape intermédiaire essentielle de la démarche FOS entre l'analyse des besoins et l'élaboration didactique, qui consiste à recueillir des discours oraux et écrits sur le terrain même où les apprenants auront à pratiquer le français à l'issue de la formation. Les données authentiques sont à opposer aux données médiatisées (issues de la presse écrite ou audiovisuelle) ou pédagogisées présentes dans les manuels.